



## Séance du conseil communal du 19 mai 2022 à 14h00

-----

### Présents :

Gloden Michel, bourgmestre-président  
Muller Jean-Paul, Weber Tom, échevins  
Funk-Kiesch Josée, Hirtt Pierre, Pütz Aline, Breda Pierre, Goldschmit François,  
Willems-Kirsch Annette, Wilmes Raphael, conseillers  
Legill Guy, secrétaire communal

Excusé : Rasic Marc, Pütz Aline (point 2.b.) et Wilmes Raphael (point 9.b.1.)

### 1. Enseignement : Liste 1 des postes d'instituteurs vacants – Proposition de réaffectation

(Séance à huis clos)

Le conseil communal procède à la proposition de réaffectation d'instituteurs au postes vacants suivants ;

C2-4 1p 100 % A 22-23

C2-4 2p 100 %

### 2. a) Personnel : Promotion d'un fonctionnaire

(Séance à huis clos)

Avec 8 voix et 3 abstentions (Hirtt, Pütz, Willems-Kirsch) le conseil communal accorde une promotion à un fonctionnaire au grade 8bis avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> mars 2019.

### 2. b) Personnel : Création d'un poste

Avec 8 voix et 1 abstention (Hirtt) le conseil communal décide de créer un poste de salarié à tâche manuelle, groupe de salaire E - Artisan ou d'un salarié à tâche intellectuelle, groupe de traitement à définir, pour les besoins du Service Régie, Service des eaux.

### 3. a) Finances : Etat des recettes à recouvrer à la clôture de l'exercice 2021

Avec toutes les voix le conseil communal admet en reprises provisoires et en décharges aux services ordinaires et extraordinaires les sommes ci-après:

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Reprises provisoires	44.389,34.- €	
Décharges	13.186,45.- €	
Total	57.575,79.- €	

et accorde l'autorisation au collège des bourgmestre et échevins de poursuivre en justice les débiteurs qui figurent audit état conformément à l'article 83 de la loi communale.

### 3. b) Finances : Règlement-taxe relatif à la confection des fosses, enterrement et dépôt d'urnes aux cimetières et columbariums : Modification

Avec toutes les voix le conseil communal refixe les redevances relatives à la confection des fosses, enterrement et dépôt d'urnes aux cimetières et columbariums :

Confection d'une fosse simple aux cimetières	<del>550,00.-</del> €	650,00.- €
Confection d'une fosse double aux cimetières	<del>675,00.-</del> €	850,00.- €

Enterrement d'une urne aux cimetières	400,00.- €	150,00.- €
Dispersion de cendres	-/-	50,00.- €

### 3. c) Finances : Modifications budgétaires

Avec toutes les voix le conseil communal approuve les crédits supplémentaires suivants :

4/532/211000/16007	Réalisation d'un concept énergétique dans le cadre du Pacte Climat	15.940,13
3/220/648220/99001	Participation au déficit de l'Hospice Civil Remich	124.777,70
4/470/240000/99001	S.I.A.E.R. Subvention d'investissement en capital pour aménagement de terrains	15.000,00

et diminution du boni présumé fin exercice du budget, exercice 2022.

### 4. Règlement de police : Modification

Avec toutes les voix le conseil communal approuve le projet de modification de l'article 30 relative à l'exercice de la pêche dans la zone de récréation et de sports ainsi que de l'article 65 du règlement de police en vigueur.

### 5. Office social commun Remich : Convention 2022

Avec toutes les voix le conseil communal approuve la convention 2022 réglant les relations entre le Ministère de la Famille et de l'Intégration, l'Office social commun de Remich et les 6 communes-membres.

Total des frais : 585.767,93.- € dont 50 % à charge des 6 communes.

### 6. Allocation de subsides

Avec toutes les voix le conseil communal décide d'allouer un subside de 1.250,00.- € à l'évènement de charité organisé par l'association Tri de Luxe en vue de soutenir M. Eric Wagner dans son challenge d'accomplir un triathlon à travers et autour du Luxembourg (Natation 35 km avec départ à Schengen, vélo 315 km et course à pied 85 km). Les fonds récoltés par l'association seront versés à l'organisation Ile aux clowns.

### 7. a) Projet d'assainissement de la Moselle supérieur : Station d'épuration Perl-Besch : Travaux de rénovation – Devis supplémentaire

Avec toutes les voix le conseil communal approuve un devis supplémentaire pour des travaux de rénovation de la station d'épuration à Perl-Besch au montant total de 271.000,00.- € (part Luxembourg). La part à supporter par la commune de Schengen s'élève à 131.651,80.- € (48,58%).

### 7. b) Projet d'aménagement de l'aire de jeux à Emerange

Avec toutes les voix le conseil communal approuve le projet de réaménagement et de mise en conformité de l'aire de jeux derrière le centre culturel à Emerange au montant total de 113.299,587.- €.

### 8. a) Demandes de morcellement et conventions

Avec toutes les voix le conseil communal approuve 10 projets de morcellement de terrains, à savoir :

1. le projet de morcellement de fonds sis à Schwebsingen , route du Vin, ceci conformément à la demande de morcellement de M. Marc Brandenburger en vue de la création de deux lots distincts,
2. le projet de morcellement de fonds sis à Remerschen, Wäistrooss, ceci conformément à la demande de morcellement de M. Sylvain Lambinet en vue de la création de deux lots distincts,
3. le projet de morcellement de fonds sis à Remerschen, an der Wollefskaul, ceci conformément à la demande de morcellement de M. et Mme Hartmann-Frantz en vue de la création de quatre lots distincts,

4. le projet de morcellement de fonds sis à Bech-Kleinmacher, route de Remich, ceci conformément à la demande de morcellement des conjoints Kiefer et Gales en vue de la création de trois lots distincts,
5. le projet de morcellement de fonds sis à Schwebsingen, route du Vin, ceci conformément à la demande de morcellement de M. Jan Rosteck en vue de la création de deux lots distincts,
6. le projet de morcellement de fonds sis à Remerschen, Wäistrooss, ceci conformément à la demande de morcellement des conjoints Sultan, Quadi et Tagyout, en vue de la création de deux lots distincts,
7. le projet de morcellement de fonds sis à Schengen, Killeboesch, ceci conformément à la demande de morcellement de M. et Mme Kozar-Klepper en vue de la création de deux lots distincts,
8. le projet de morcellement de fonds sis à Wellenstein, Moarenäcker, ceci conformément à la demande de morcellement des conjoints Sunnen et Mme Margot Winkel en vue de la création de six lots distincts,
9. le projet de morcellement de fonds sis à Schengen, Wäistrooss/Faubuer, ceci conformément à la demande de morcellement de la société Foncière sàrl en vue de la création de trois lots distincts avec convention de morcellement
10. le projet de morcellement de fonds sis à Emerange, rue de Mondorf, ceci conformément à la demande de morcellement de la société Core Real Estate sàrl en vue de la création de dix lots distincts avec convention de morcellement.

#### **8. b) Urbanisme : Projet d'aménagement particulier « Rue de Mondorf-an der Lann » à Emerange**

Avec 7 voix contre 1 (Hirtt) et 2 abstentions (Pütz, Willems-Kirsch) le conseil communal approuve le projet d'aménagement particulier nouveau quartier « Rue de Mondorf-an der Lann » à Emerange relatif à la création de 8 unités d'habitation en maison unifamiliale du type maison isolée, partie écrite et partie graphique, présenté par le bureau d'architectes-urbanistes e-cone de Mersch au nom et pour le compte de la société Devimolux sàrl de Mersch. Le projet été mis à jour sur base de l'avis de la cellule d'évaluation du Ministère de l'Intérieur et d'une réclamation.

#### **8. c) Urbanisme : Projet d'aménagement particulier « Rue d'Ellange » à Elvange**

Avec toutes les voix le conseil communal approuve le projet d'aménagement particulier nouveau quartier « Rue d'Ellange » à Elvange relatif à la création de 3 unités d'habitation en maison unifamiliale du type maison isolée, 6 unités d'habitation en maison unifamiliale du type maison jumelée par construction principale et 3 unités d'habitation en maison unifamiliale du type maison en bande, partie graphique, présenté par le bureau d'ingénieurs-conseils Best de Senningerberg au nom et pour le compte de M. Gérard Dumont d'Elvange. Le projet été mis à jour sur base de l'avis de la cellule d'évaluation du Ministère de l'Intérieur.

#### **9. a) Propriétés immobilières : Actes notariaux**

1. Avec toutes les voix le conseil communal approuve un acte par lequel la commune de Schengen acquiert sur Mme Kayser-Weber Anne de Remich un terrain à Remerschen, Doelchen, d'une contenance totale de 19,25 ares dans l'intérêt du Pacte Logement.
2. Avec 7 voix contre 3 (Hirtt, Pütz, Willems-Kirsch) le conseil communal approuve un acte par lequel la commune de Schengen acquiert sur Mme Pia Steichen de Mondorf-les-Bains un terrain à Remerschen, Wäistrooss, d'une contenance totale de 4,65 ares dans l'intérêt de la réalisation d'une nouvelle école centrale à Remerschen.
3. Avec toutes les voix le conseil communal approuve un acte par lequel la commune de Schengen vend aux époux Van Dyck-Felitti de Wintrange un terrain à Remerschen, ënnert dem Héinebësch, d'une contenance totale de 20,56 ares.

#### **9. b) Propriétés immobilières : Compromis de vente**

1. Avec toutes les voix le conseil communal approuve un compromis par lequel la commune de Schengen vend à la société Core Real Estate sàrl de Kockelscheuer une partie du domaine

public à Emerange, rue de Mondorf, d'une contenance approximative de 0,05 ares.

2. Avec toutes les voix le conseil communal approuve un compromis de cession gratuite par lequel la commune de Schengen acquiert sur les dames Sunnen Marie-Jeanne de Luxembourg et Sunnen Emilie de Wellenstein une parcelle de terrain à Wellenstein « a Meessen » d'une contenance approximative de 0,15 ares.
3. Avec toutes les voix le conseil communal approuve un compromis de cession gratuite par lequel la commune de Schengen acquiert sur Mme Winkel Margot de Wellenstein une parcelle de terrain à Wellenstein « a Meessen » d'une contenance approximative de 0,21 ares.